

## **MGEN activité « PAIN »**

Réunion du mardi 21 novembre 2017

### **I PRESENTATION DE L'ACTIVITE « PAIN »**

#### **1 Présentation du déroulement de la demi-journée :**

L'activité comporte :

- un certain nombre de tâches à effectuer (chauffage du four, et surveillance du feu, pesages, pétrissage, cuisson, confection de galettes en fonction des garnitures de galettes apportées par les participants, etc.)
- des moments de convivialité (café, saucisson, galettes...),
- un aspect comptable et financier (partage du pain et paiement des « intrants »).

#### **2 Les équipes de travail :**

Le mardi et le mercredi, elles sont constituées par année civile et sont communiquées par mail ainsi que le planning.

**ATTENTION : le respect par chacun du planning est fondamental pour le bon déroulement de chaque séance.**

En cas d'**impossibilité**, il est demandé à chacun de **contacter dans la liste** un collègue pour trouver un remplaçant ; cette recherche ne doit pas se limiter aux connaissances de chacun mais doit être effectuée sur toute la liste pour trouver un remplaçant. L'accord trouvé doit faire l'objet d'une information auprès du responsable de la demi-journée.

L'organisation des équipes a été assurée jusqu'à présent par :

- Raymond Merle pour le mardi après-midi,
- Colette Bernard pour le mercredi matin.

### **II PRESENTATION DE LA GESTION DU FOUR DE VILLETTE sur AIN**

Le four est géré par le Foyer Rural de Villette. Le Foyer est dirigé par un CA où nous sommes représentés. 10 équipes se partagent la semaine : 2 MGEN et 8 Foyer.

Pour assurer la bonne marche du four, nous participons à la corvée du bois (une fois par an en moyenne) et au nettoyage du four, qui a lieu fin août (le four étant éteint tout le mois d'août).

Afin de garder le contact entre les équipes :

- un **concours du meilleur pain** a lieu, il se déroulera **le 15 mai 2018**
- un **repas** est organisé fin mai, il aura lieu **le jeudi 31 mai à 18h00**

**En 2018, les participants MGEN ont la charge de la gestion** de cette soirée qui regroupe une centaine de participants le soir à Villette dans la salle des Fêtes.

**Une réunion préparatoire se tiendra le mardi 24 avril à 14 h 00 à la MGEN.**

### **III ENCADREMENT DES GROUPES**

#### **Fonctionnement des groupes :**

Chaque groupe est encadré par 3 « permanents »

- poste 1 : un responsable technique, (four et boulange, matériels), (Michel le mardi et Colette le mercredi)
- poste 2 : un responsable administratif et technique (gestion du planning, des groupes, matériels et boulange), (Raymond le mardi et ? le mercredi)
- poste 3 : un responsable « financier » (calculs des pains à partager et répartition des coûts de la demi-journée) et approvisionnement en petites courses (saucisson, vins, café, etc ) (Paule le mardi et ? le mercredi)

Les 2 premiers postes demandent des compétences telles que l'engagement des responsables se fait sur l'année, ce qui exige une disponibilité toutes les 3 semaines.

#### **Groupe du mardi :**

Raymond Merle qui, jusque là a assuré l'encadrement de ce groupe (qui l'en remercie), désire être secondé puis déchargé de cette responsabilité.

La réunion a abouti aux décisions suivantes :

**Michel Jourdain** continuera d'assurer le poste 1,

**Alain Josserand** formé par Raymond Merle, prendra progressivement la responsabilité du poste 2,

**Marie-Noëlle Bouilloux, Michèle Moulin, Rachèle Louvet et Isabelle Speri** assureront le poste 3 pour remplacer progressivement Paule.

Le planning de 2018 sera établi par Raymond encore cette année.

## **Groupe du mercredi**

encadré par Colette Bernard. La situation actuelle est reconduite pour 2018.

3 équipes sont constituées et feront du pain 4 fois dans l'année. Colette enverra le planning.